



**Monsieur le député**  
**Assemblée nationale**

Paris, le mercredi 5 avril 2023

Monsieur le député,

Le jeudi 6 avril à l'Assemblée nationale, vous allez débattre d'une proposition de loi du groupe écologiste visant à l'interdiction de la chasse le dimanche. Pour les membres de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature, cette initiative parlementaire va à l'encontre de la concertation qui est engagée depuis des mois entre la Secrétaire d'Etat à la biodiversité, Bérangère Couillard, Patrick Chaize, sénateur et auteur du rapport sur la sécurité à la chasse, la Fédération Nationale des Chasseurs et les membres de l'Alliance.

Lors de toutes les auditions, les responsables des fédérations nationales des sports et loisirs de nature adhérentes ou partenaires associées de l'Alliance, ont été très clairs sur le fait que la sécurité à la chasse devait être une priorité 7 jours par semaine, et que l'interdiction de la chasse le dimanche n'était en aucun cas la solution dogmatique pour garantir une cohabitation harmonieuse entre les différents utilisateurs de la nature.

La concertation actuelle a pour objectif d'aboutir à la mise en œuvre de solutions pragmatiques, proches du terrain et adaptées aux modes de chasse et aux usages dans les territoires selon les départements.

Tous ensemble, sports et loisirs de nature, nous souhaitons que les 14 mesures annoncées en janvier 2023 par le Gouvernement fassent l'objet d'une transcription rapide au plan législatif et réglementaire, dans le cadre de la concertation exemplaire qui a eu lieu et qui va se poursuivre.

Si nous sommes en bonne voie pour réduire les accidents et tendre vers le risque zéro, il reste un vaste chantier pour lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité que de nombreuses familles ont encore lors de balades dans la nature pendant la période de chasse.

Pourtant, de nombreuses expériences réussies démontrent localement que l'on peut tout à fait rendre compatible la pratique de la chasse et les autres activités de loisirs, sans cloisonner les jours ou les heures, sous réserve d'avoir les bonnes informations au bon moment et pour tous.

Bien sûr dans les territoires où la cohabitation peut présenter des difficultés en raison d'une sur fréquentation, un encadrement plus strict de la chasse est appliqué sans aucun tabou après un dialogue avec les autres utilisateurs et l'Etat.

Comme tous les utilisateurs de la nature, nous savons mieux que personne que le droit de propriété est l'élément clef de nos usages dans la nature. Une interdiction de chasser le dimanche pourrait avoir des conséquences considérables pour les autres usagers que nous sommes et qui bénéficient d'une tolérance sur les terres d'autrui.



Déjà il existe des restrictions d'usages qui nous inquiètent dans certaines forêts publiques et dans des espaces naturels. Il n'est donc pas question de donner de nouvelles raisons d'interdire l'accès à la nature dès lors que l'on a compris que, contrairement à certaines affirmations de campagne électorale, la nature n'est pas à tout le monde, mais à des centaines de milliers de propriétaires privés.

Pour l'Alliance, cette proposition de loi doit être rejetée et le dialogue doit se poursuivre entre tous les acteurs ruraux concernés pour aboutir à des solutions pragmatiques et efficaces afin de pratiquer ensemble et en même temps toutes nos activités de nature sans exclusive.

En vous remerciant pour votre écoute et votre vigilance pour les débats du 6 avril 2023, nous vous prions de croire à nos respectueuses salutations.

Cordialement

Pascal Grizot  
Président de l'Alliance

Thierry Coste  
Secrétaire général

*L'Alliance des Sports et Loisirs de Nature rassemble la Fédération Française de Golf, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération Nationale de la Pêche en France, la Fédération Nationale de Pétanque et Jeu provençal, la Mountain Bikers Foundation, la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, la Fédération Française de Course Camarguaise et la Fédération Française de Course d'Orientation.*